

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2748

présenté par
M. Moreau

à l'amendement n° 2236 de Mme Limon

TITRE

I. – Rédiger ainsi l'alinéa 1 :

« À la fin du titre, substituer aux mots : ».

II. – En conséquence, après le même alinéa, insérer les deux alinéas suivants :

« et durable »

« les mots : »

III. – En conséquence, rédiger ainsi le début de l'alinéa 2 :

« , durable et accessible ... (*le reste sans changement*) ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.